

UNIVERSITÉ JOHANN WOLFGANG GOETHE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES



Universität
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019

**DOUBLE DIPLOME DE MASTER RECHERCHE
EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (MENTION ANTHROPOLOGIE,
SPECIALITE ETHNOLOGIE, ANTHROPOLOGIE SOCIALE)**

**DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES
ET DE L'UNIVERSITÉ JOHANN-WOLFGANG-GOETHE DE FRANCFORT**

DIPLOME LABELLISÉ PAR L'UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE

Brochure de présentation pour l'EHESS et l'université Goethe (langue française)

Voir en complément la brochure de la formation en Anthropologie

<https://www.ehess.fr/fr/master-paris>

105 boulevard Raspail, 75006 Paris

Bureau 6

Tél : 01.53.63.51.09

<http://www.ehess.fr>

Double-diplôme de Master (franco-allemand)
Recherche en Sciences sociales
Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et université de Francfort
Labellisé par l'Université Franco-Allemande (UFA)
(Mention Anthropologie- Spécialité Ethnologie, Anthropologie sociale)
(Master of Arts Ethnologie)

Responsables de la formation du master franco-allemand :

À l'EHESS :

Enric Porqueres i Gené (directeur) sur rendez-vous (enric.porqueres@ehess.fr)

À Francfort :

coordinateurs du programme :

Jean-Louis Georget, maître de conférences, Centre Georg Simmel, EHESS (jean-louis.georget@institutfrancais.de) et Hélène Ivanoff, professeur agrégé, EHESS (Helene.Ivanoff@ehess.fr)

Le Conseil pédagogique du programme franco-allemand à l'EHESS est formé du Conseil pédagogique de la Mention Anthropologie (spécialité Ethnologie, anthropologie sociale) de l'EHESS et des enseignants du département d'ethnologie de l'université de Francfort, Prof. Dr. Mamadou Diawara (m.diawara@em-uni-frankfurt.de), Prof. Dr. Hans Peter Hahn, Hans.Hahn@em-uni-frankfurt.de), PD Dr. Alexander Knorr (alexander.knorr@ethnologie.imu.de) Prof. apl. Dr. Ute Röschenthaler (roeschenthaler@em.uni-frankfurt.de), Prof. Dr. Susanne Schröter (s.schroeter@em.uni-frankfurt.de) et Prof. Dr. Marin Trenk (Trenk@em-uni-frankfurt.de)

Secrétariat du programme à Paris :

Véronique Pouillet, responsable administrative, 105 boulevard Raspail, 75006 Paris, bureau 6, tél : 01.53.63.51.09, veronique.pouillet@ehess.fr
Réception tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h

Responsables du séminaire de recherche sur l'histoire de l'anthropologie franco-allemande (à Paris) :

Jean-Louis Georget, jean-louis.georget@institutfrancais.de, Hélène Ivanoff (Helene.Ivanoff@ehess.fr) et Richard Kuba (kuba@em.uni-frankfurt.de)

Période d'inscription pour 2018-2019 : du 16 mai au 26 septembre 2018.

Dossier pédagogique de M1 à télécharger sur le site internet de l'EHESS à partir du 16 mai et à déposer au secrétariat de la mention **au plus tard le 26 septembre 2018 (complété et signé par le tuteur)**.

<https://www.ehess.fr/fr/master-en-sciences-humaines-et-sociales>

Scolarité du cursus : octobre à juin ; début des cours : en novembre

Semaine de rentrée de l'Ecole : **du 8 au 12 octobre 2018**

Réunion de rentrée de la mention Anthropologie : **le 2 novembre 2018**

Date limite d'inscription pour 2018-2019 : 15 juin 2018 pour l'université Goethe de Francfort et 30 septembre 2018 pour l'UFA. Les inscriptions sont obligatoires dans l'établissement partenaire et à l'Université Franco-Allemande.

Dossiers à télécharger sur le site internet de l'université Goethe et de l'Université Franco-Allemande.

www.ethnologie.uni-frankfurt.de

<https://www.dfh-ufa.org/nc/fr/etudiants/inscription-en-ligne/aperçu/>

Inscription à l'Université Franco-Allemande : **jusqu'au 30 septembre**

Inscription à l'université Goethe : **du 1^{er} avril au 15 juin**

Journées d'accueil à l'université Goethe : 21-22 juillet 2018

Premier semestre (S1) : 17 octobre 2018-10 février 2019

Second semestre (S2) : 18 avril 2019-21 juillet 2019

Possibilité de contacter à tout moment de l'année le responsable de la formation et les coordinateurs du programme.

I. Présentation du diplôme

Dans le cadre de leur master respectif, l'EHESS et le département d'ethnologie de l'université de Francfort ont créé une formation d'excellence pour la recherche en anthropologie labellisée par l'Université franco-allemande (UFA). Un double diplôme de master d'anthropologie à l'EHESS de Paris et d'ethnologie à l'université Goethe de Francfort sera délivré.

Il se définit par :

- Un apprentissage de la recherche en deux langues,
- Une réflexion interdisciplinaire en anthropologie et en sciences sociales,

- Une connaissance approfondie des traditions scientifiques et culturelles en France et en Allemagne,
- Une mise en commun des cursus des deux pays,
- Un double diplôme hautement qualifiant.

Conformément à la réforme européenne des études universitaires initiée à Bologne dont le but principal est de faciliter la mobilité des étudiants et des chercheurs dans l'espace européen, ce master veut offrir à ses candidats la possibilité de se former à deux traditions scientifiques dont les philosophies sont certes apparentées mais dont les méthodes et les formes d'enseignement restent très différentes.

Les grandes règles de la formation à la recherche se définissent pour les deux institutions par les mots-clés suivants : autonomie et liberté du chercheur et de la recherche en général, excellente qualification disciplinaire, mobilité, flexibilité, inventivité, interdisciplinarité, compétences linguistiques de haut niveau, intérêts pour les aspects interculturels des questionnements scientifiques, participation active aux débats actuels de la recherche en anthropologie, enfin implication dans la pensée et la pratique des sciences sociales.

> **Durée et déroulement du cursus**

Le cursus est mené de façon conjointe à l'EHESS de Paris et à l'université Goethe de Francfort. La formation se déroule sur **quatre semestres dont deux sont effectués à l'EHESS à Paris et deux à l'université Goethe à Francfort.**

Pour respecter la cohérence des enseignements de chaque institution et favoriser l'efficacité de la coopération franco-allemande, chaque année de master s'effectue dans les deux établissements.

L'admission des étudiants s'effectue selon les critères suivants : **l'étudiant doit être titulaire d'une licence (niveau Bachelor) en sciences humaines ou sociales** ; il doit attester d'un excellent niveau dans la langue du partenaire.

Pour ce qui concerne le cursus, les étudiants respectent les procédures de l'établissement où ils passent leur semestre. Les processus de sélection s'opèrent dans l'établissement où se déroule le début du cursus. Ce sont les membres du corps enseignant de l'institution concernée qui en sont responsables.

> Objectifs du cursus

L'objectif du cursus est de permettre un approfondissement des connaissances en anthropologie dans les deux langues et, dans une perspective binationale, de transmettre des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de l'anthropologie.

Le cursus accorde une importance particulière à la formation de jeunes chercheurs au métier d'ethnologue et d'anthropologue, et se conçoit comme une approche interdisciplinaire de l'anthropologie. Elle repose pour se faire sur les traditions culturelles et scientifiques de l'Allemagne et de la France. Elle a pour but de rapprocher les cursus de master des deux établissements.

En règle générale, les candidats auront pour but personnel de préparer ensuite une thèse et de se destiner à une carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche. Ils devront faire la preuve de leur motivation à intégrer cette formation de haut niveau.

> Suivi individuel

Chaque étudiant du master franco-allemand sera suivi à la fois par son **directeur de recherche de l'institution d'origine** et par un **professeur référent dans l'institution d'accueil** ou un de ses assistants, donnant ainsi à l'étudiant tous les moyens nécessaires de devenir autonome dans l'institution d'accueil et de profiter également au mieux des ressources propres de cette dernière comme de celles du master commun.

> Aspects innovateurs du master

L'université Goethe de Francfort-sur-le-Main bénéficie d'une situation privilégiée. La métropole du Main est une « ville globale », regroupant des habitants de 170 nationalités, de nombreuses organisations internationales et de grandes entreprises. Avec ses 55 000 étudiants, Francfort est également une ville scientifique de renommée internationale. Le campus moderne de Westend de l'université Goethe – site de l'institut d'ethnologie – offre des conditions d'études optimales.

À l'institut d'ethnologie de Francfort, les sociétés extra-européennes sont étudiées afin de cerner leurs différences culturelles. La recherche et les enseignements accordent une attention particulière aux phénomènes

socioculturels, tant au niveau local qu'au niveau mondial, dans une perspective comparative. Les compétences principales à acquérir sont l'utilisation des concepts théoriques de la recherche ethnographique et ethnologique, qui sont nécessaires à l'interprétation critique des formes et à l'analyse de la diversité des stratégies humaines et des institutions.

L'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, grand établissement de recherche et d'enseignement fondé en 1975, est présidée depuis 2013 par Pierre-Cyrille Hautecoeur. Elle travaille en étroite collaboration avec des équipes de recherche du monde entier et accueille chaque année plus de la moitié de ses étudiants venus de l'étranger. A **la formation de master et de doctorat en Anthropologie** sont tout particulièrement rattachés des centres ou laboratoires d'accueil de l'Ecole, tels que le CASE (Centre Asie du Sud-est), le CEIAS (Centre de l'Inde et de l'Asie du Sud), l'IMAF (Institut des mondes africains), celui des mondes américains, l'IIAC (Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain), l'IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux) et le LAS (Laboratoire d'anthropologie sociale).

Des ressources documentaires, parfois des bibliothèques spécialisées au sein même de certains centres, sont accessibles aux étudiants afin de faciliter leur recherche.

Pour une information plus complète sur leur direction, leurs publications et leurs centres de documentation, veuillez consulter la brochure de la formation en Anthropologie (<https://www.ehess.fr/fr/master-en-sciences-humaines-et-sociales>).

> Recherche bilingue

Une très bonne connaissance du français et de l'allemand est indispensable (maîtrise autonome de la langue) pour mener à bien ce cursus.

Chaque étudiant pourra bénéficier, par ailleurs, d'un encadrement privilégié et d'un stage linguistique. Une semaine intensive d'apprentissage de la langue allemande sera proposée en S1, en octobre, avant intégration aux cours de langue existants ainsi qu'une aide à la rédaction des 5 pages de résumé du mémoire en S4.

Une autre semaine intensive de français langue étrangère (FLE), cette fois à destination des étudiants allemands, sera proposée, en S2, fin février pour une intégration aux cours existants jusqu'à la fin juin.

L'université de Francfort ne proposant pas de cours de langue allemande, il est conseillé aux étudiants de s'inscrire auprès soit du DAAD (<http://paris.daad.de> ; inscription avant le 15 novembre pour des cours de 3 à 4 semaines l'été suivant), soit auprès de l'OFAJ (<https://www.ofaj.org/bourses-pour-cours-intensifs-dallemand-en-allemande> ; inscription 2 mois avant le début des cours pour des cours de 2 à 4 semaines).

II. Conditions d'admission et inscription

Pour consulter la brochure et/ou la notice de la mention :
<https://www.ehess.fr/fr/master-paris>

L'étudiant s'inscrit avec un directeur de mémoire (ou tuteur) dans son établissement d'origine (défini par la nationalité du BA ou Licence) et dispose d'un tuteur-référent dans l'établissement partenaire (à Francfort, contacter : Jean-Louis Georget – jean-louis.georget@institutfrancais.de).

L'inscription administrative s'effectue obligatoirement chaque année dans les deux établissements. Le paiement des droits d'inscription se fait exclusivement dans l'établissement d'origine avec exonération des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil. Toutefois, ce règlement n'inclut pas les frais obligatoires dont les étudiants doivent s'acquitter directement auprès de l'université de Francfort (350€). Ces frais concernent essentiellement les transports et la subvention des repas.

L'admission se fait en quatre étapes :

1. Les candidats téléchargent **un dossier d'inscription pédagogique** sur le site de l'EHESS du 15 mai au 15 septembre 2017. Ils doivent en outre solliciter un directeur de recherche sur la base d'un projet de recherche et lui faire signer le dossier.

Ils fournissent, en plus du dossier d'inscription en M1, un **dossier spécifique** composé de :

- une lettre de motivation, en langue française et en langue allemande, adressée à l'organisateur du programme dans son institution d'origine (Prof. Dr. Enric Porqueres i Gené à l'EHESS, Prof. Dr. Hans Peter Hahn à Francfort)
- la copie de la Licence pour la France ou le BA pour l'Allemagne

- la copie de documents justifiant de très bonnes connaissances linguistiques en français/allemand. En l'absence de justificatif, un entretien sera mené avec l'un des organisateurs ou coordinateurs du programme.

- 2. Le dossier d'inscription pédagogique en M1 et le dossier spécifique** doivent être adressés complets, **en version papier, au secrétariat du master Anthropologie (Véronique Poulet, bureau 6, 105 boulevard Raspail, 75006 Paris,) au plus tard le 26 septembre 2018.**
3. Lorsque la candidature est acceptée, les étudiants reçoivent par la poste, du service de la scolarité, le dossier d'inscription administrative à l'issue de laquelle leur est délivrée notamment la carte d'étudiant de l'EHESS.
4. L'enregistrement du choix des séminaires au niveau du parcours de spécialisation a lieu dans un second temps au bureau de la formation Anthropologie (Véronique Poulet).

La réinscription en M2 des étudiants ayant validé le premier niveau de master à l'EHESS (et obtenu 60 crédits ou ECTS) s'effectue directement en ligne.

<https://www.ehess.fr/fr/vie-étudiante/doctorants-étudiants-en-master-et-en-diplôme-lehess-réinscrivez-vous-en-ligne>

III. Accueil des étudiants

Les étudiants du master franco-allemand sont pris en charge de manière individuelle et bénéficient dans chacune des institutions d'une attention toute particulière. Le bureau des coopérations internationales est également mis à contribution et peut aider les nouveaux arrivants entre autres à trouver un logement.

Les **enseignants-coordonateurs**, Jean-Louis Georget (jean-louis.georget@institutfrançais.de) et Hélène Ivanoff (Helene.Ivanoff@ehess.fr) sont chargés de conseiller les étudiants intéressés par le cursus, d'animer le séminaire franco-allemand de recherche et de fournir une aide individualisée aux étudiants inscrits.

A l'**Université Goethe de Francfort**, l'ensemble du département d'ethnologie est chargé de cette mission (contacts : Prof. Dr. Hans Peter Hahn

Hans.Hahn@em-uni-frankfurt.de, Ronja Metzger, metzger@em.uni-frankfurt.de).

Pour les étudiants inscrits à l'EHESS, une réunion de présentation et des journées portes-ouvertes auront lieu du 8 au 12 octobre 2018 ainsi qu'une réunion de rentrée de la Mention Anthropologie **le 2 novembre 2018**.

Pour les étudiants inscrits à l'université Goethe, la **réunion de rentrée se tiendra fin juillet 2018**.

IV. Les obligations de scolarité

1. Principes généraux

Le cursus franco-allemand EHESS/Université de Francfort se compose de deux niveaux, M1 et M2.

Il repose à la fois sur un tronc commun obligatoire, un parcours de spécialisation, un parcours pluridisciplinaire, une préparation de terrain suivie d'une enquête et d'un rapport de terrain ainsi que du mémoire de master.

Double MASTER en Sciences Sociales – Mention Anthropologie

Tableau récapitulatif des obligations de scolarité

Si M1 à l'EHESS

Semestre 1	Tronc commun Obligatoire	Parcours de Spécialisation	Parcours de Spécialisation	Parcours Pluridisciplinaire	Parcours de Spécialisation
Enseignement de recherche et de spécialisation PARIS	Histoire et courants de l'anthropologie sociale et culturelle	1UE dans l'une des 3 catégories*	1UE dans l'une des 3 catégories*	1UE Hors-mention	Les deux ethnologies d'outre-Rhin
	24h	24h	24h	24h	24h
	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS
Semestre 2	Tronc commun Obligatoire	Parcours de Spécialisation	Parcours de Spécialisation	Préparation au terrain	
Enseignement De recherche Et de Spécialisation FRANCFORT	Questionnements Méthodologiques et épistémologiques M04a	Enseignement méthodologique de spécialité M03	1UE Histoire de L'anthropologie franco-allemande M06	M03a	
	24h	24h	24h		
	6 ECTS	6 ECTS	9 ECTS	9 ECTS	
Semestre 3	Enquête de terrain			Rapport de Terrain	
Application FRANCFORT					
	26 ECTS			4 ECTS	
Semestre 4	Séminaire international des anthropologues			Rédaction du mémoire	
Application PARIS					
	12h				
	3 ECTS			27 ECTS	

*au choix : Aires culturelles/domaines thématiques/ateliers de recherche

Double MASTER en Sciences Sociales – Mention Anthropologie

Tableau récapitulatif des obligations de scolarité

Si M1 à l'Université Goethe de Francfort

Semestre 1	Tronc commun Obligatoire	Tronc commun Obligatoire	Parcours de Spécialisation		Parcours de Spécialisation
Enseignement de recherche et de spécialisation FRANCFORT	Anthropologie culturelle et sociale M01	Anthropologie culturelle et sociale M01	1UE Aire Culturelle M02		Histoire de l'anthropologie franco-allemande M06
	24h 6 ECTS	24h 9 ECTS	24h 6 ECTS		24h 9 ECTS
Semestre 2	Tronc commun Obligatoire	Parcours de Spécialisation	Parcours de Spécialisation	Parcours de Spécialisation	Préparation au terrain
Enseignement de recherche et de Spécialisation PARIS	La pratique ethnographique : questionnements méthodologiques	1UE dans l'une des 3 catégories*	1UE dans l'une des 3 catégories*	Les deux ethnologies d'Outre-Rhin	
	24h 6 ECTS	24h 6 ECTS	24h 6 ECTS	24h 6 ECTS	6 ECTS
Semestre 3	Tronc commun Obligatoire	Enquête de terrain		Rapport de Terrain	
Application PARIS	Débats et controverses en anthropologie aujourd'hui 24h				
	6 ECTS	20 ECTS		4 ECTS	
Semestre 4	1 UE	Rédaction du mémoire			
Application FRANCFORT	24h 3 ECTS				
		27 ECTS			

*au choix : Aires culturelles/domaines thématiques/ateliers de recherche

1^{ère} option :

Inscription à l'EHESS

Les étudiants débutent leur **Master 1** à l'EHESS de Paris et suivent lors du premier semestre cinq enseignements nécessaires à l'obtention de leurs trente crédits jusqu'à fin février.

Ils assistent obligatoirement au séminaire **Histoire et courants de l'anthropologie sociale et culturelle** et au séminaire **Les deux ethnologies d'outre-Rhin**, choisissent deux parcours de spécialisation, un parcours pluridisciplinaire. Les étudiants peuvent ainsi profiter de la diversité qu'offre l'École des Hautes Études en Sciences Sociales dans le domaine de l'anthropologie et de la méthode propre à l'établissement qui considère les séminaires comme autant de lieux de développement d'une pensée autonome.

Ils poursuivent ensuite leur deuxième semestre à partir du **15 avril** à Francfort où leur est dispensé un enseignement sur **l'histoire de l'anthropologie franco-allemande** (M06) et leur sont délivrés des enseignements méthodologiques. Deux modules leur sont proposés : un **enseignement méthodologique de spécialité** (M03) et un module sur la pratique ethnographique : **questionnements méthodologiques et épistémologiques** (M04a). L'université de Francfort a en effet pour tradition de préparer longuement ses étudiants au terrain qu'ils doivent effectuer au semestre suivant.

La première année de Master s'achève par un workshop franco-allemand, réunissant l'ensemble des étudiants du Master franco-allemand à Francfort. Il sera consacré à la préparation du séjour de terrain qui s'effectue au début de la seconde année de Master.

Le troisième semestre est consacré au séjour de terrain dont le bilan est effectué lors d'un workshop franco-allemand, réunissant à nouveau l'ensemble des étudiants du Master franco-allemand. L'université de Francfort, après la préparation intensive du second semestre, met en effet ses réseaux scientifiques au service du master pour permettre aux étudiants d'effectuer des stages longs sur d'autres continents, notamment en Afrique de l'Ouest.

Le quatrième et dernier semestre s'effectue à l'EHESS de Paris où les étudiants suivent le séminaire international des anthropologues et rédigent leur mémoire de Master qu'ils soutiennent en France.

2^{ème} option :

Inscription à l'Université Goethe de Francfort

La seconde mouture s'adresse à des étudiants qui souhaitent enrichir leur cursus par des apports théoriques denses que permet la richesse des enseignements et séminaires de recherche prodigués par les deux établissements.

Les étudiants débutent leur Master 1 à l'université Goethe de Francfort et suivent lors du premier semestre jusqu'au **15 février** les deux modules fondamentaux et méthodologiques nécessaires à l'obtention de leurs trente crédits.

Ils assistent obligatoirement à deux séminaires (M01) d'Anthropologie culturelle, à une unité d'enseignement de spécialité aire culturelle (M02) et au séminaire dispensé sur l'histoire de l'anthropologie franco-allemande (M06).

Ils poursuivent ensuite leur deuxième semestre à l'EHESS de Paris où leur sont délivrés quatre enseignements (S2). Le premier sur « la pratique ethnographique : questionnements méthodologiques » et le séminaire « Les deux ethnologies d'outre-Rhin » sont obligatoires et les étudiants doivent choisir deux autres unités d'enseignements de la mention Anthropologie.

La première année de Master s'achève par un workshop franco-allemand, réunissant l'ensemble des étudiants du Master franco-allemand à Francfort. Il sera consacré à la préparation du séjour de terrain qui s'effectue au début de la seconde année de Master.

Lors du troisième semestre, les étudiants suivent une unité d'enseignement obligatoire « Débats et controverses en anthropologie aujourd'hui ». Ils ont la possibilité d'effectuer un séjour de terrain dont le bilan est effectué lors d'un workshop franco-allemand, réunissant à nouveau l'ensemble des étudiants du Master franco-allemand.

Le quatrième et dernier semestre à partir du **15 avril** s'effectue à l'université Goethe de Francfort où les étudiants rédigent leur mémoire de Master qu'ils soutiennent en Allemagne.

Remarques :

- Le Master franco-allemand donne accès aux formations en anthropologie de l'EHESS et de l'Université Goethe de Francfort tout en proposant une formation spécifique sur l'histoire de l'anthropologie franco-allemande et des ateliers de

travail commun aux deux institutions permettant de réunir les étudiants, qu'ils soient à Paris ou à Francfort.

- Une formation linguistique est proposée sur les deux établissements donnant la possibilité aux étudiants d'acquérir les compétences de la langue partenaire nécessaire à leur discipline.
- Les modules proposés sur l'Université Goethe de Francfort sont moins nombreux car ils correspondent à plus d'unités de crédit.
- Il est conseillé aux étudiants de débiter leur cursus dans leur université d'origine mais il est aussi possible de choisir l'autre option.

2. Les séminaires de recherche franco-allemands

Les deux ethnologies d'Outre-Rhin :

Dans la continuité des cours de 2013-2014 et 2014-2015 sur l'ethnologie allemande, le séminaire poursuivra l'analyse de l'émergence d'un savoir ethnologique et de son institutionnalisation dans l'espace germanophone aux XIX^e et XX^e siècles. Il propose une approche croisée de l'anthropologie en France et en Allemagne dans le cadre du programme ANR/DFG Anthropos (<http://anthropos.hypotheses.org/>). Ouvert à tous les étudiants et chercheurs, il est pensé comme une spécialisation des cours proposés sur l'histoire et les courants de l'anthropologie sociale.

Histoire de l'anthropologie franco-allemande :

Le séminaire traitera de l'histoire des ethnologies allemandes et autrichiennes en les comparant à l'ethnologie française. Seront abordées les théories particulières à chacun des pays, les grands penseurs, leurs œuvres majeures et les institutions qui les portent.

Enquête de terrain, plus particulièrement en Afrique Occidentale :

Pour les étudiants de l'option 1 inscrits à l'EHESS en S1 qui poursuivront leur cursus à Francfort en S2 et S3, un suivi personnalisé est proposé par l'Université Goethe lors de l'enquête de terrain.

3. Evaluation et mémoire de master

L'évaluation continue et finale des examens est effectuée par le corps enseignant de l'établissement responsable des modules dispensés. Les modalités d'examen et les critères de notation suivront les règles en vigueur dans chacune des institutions. Pour ce qui concerne la soutenance du mémoire de seconde année, les jurys sont composés au moins d'un enseignant de chaque établissement et si possible à parité d'enseignants de l'EHESS et de l'Université Goethe de Francfort. L'étudiant soutiendra ainsi son **mémoire dans sa propre langue devant son directeur de mémoire et son tuteur-référent** (ou son représentant) et fournira **5 pages de résumé dans l'autre langue** de travail du master commun.

Le nombre de pages pour le mémoire sera entre 80 et 150 pages (annexes comprises). Etant donné que ce mémoire est compris comme phase préparatoire à la thèse de doctorat, l'étudiant sera invité à définir un sujet de recherche en collaboration avec son directeur de recherche dès le début du M1.

Ce mémoire doit faire la preuve des aptitudes du candidat à la recherche ethnographique.

4. Attribution des diplômes

L'accord entre les deux établissements confère le double diplôme de master en France et en Allemagne aux étudiants qui ont satisfait aux exigences du cursus dans les deux pays pendant les quatre semestres que dure le Master.

L'obtention du diplôme de master nécessite la validation de 120 crédits (ects) dont 60 à l'EHESS et 60 à l'université de Francfort.

Le relevé de notes annuel est établi courant septembre et transmis directement à l'étudiant.

À l'EHESS, le diplôme obtenu est le suivant : **Master en Sciences Humaines et sociales, mention Anthropologie, spécialité Ethnologie, Anthropologie sociale.**
À l'université Johann-Wolfgang-Goethe, le diplôme obtenu est le suivant : **Master of Arts Ethnologie.**